

Ruo Patentes y Marcas

C/Padre Recaredo de los Ríos 30, entlo.

03005 Alicante (España)

info@ruopatentesymarcas.com

www.ruopatentesymarcas.com

Actualisé 01/03/2017

BREVETS AU PARAGUAY

DOCUMENTS REQUIS

- Les données complètes du demandeur (nom et adresse).
- Les données complètes de l'inventeur (nom et adresse).
- Titre du brevet.
- Copie de la description, les revendications et un abrégé du brevet.
- Copie des dessins.
- Données de la priorité (date, numéro et pays)
- Transfert des droits de l'inventeur au demandeur.
- Un pouvoir notarié (aucun autre type de légalisation n'est exigé).

PROCÉDURE

Après le dépôt de la demande de brevet, elle fait l'objet d'un examen préliminaire. Ensuite, l'application est publiée au Journal officiel.

Le brevet est examiné par l'Office de Brevets afin d'évaluer s'il peut être délivré.

L'échelle de temps entre la demande et la délivrance du brevet varie en fonction de la zone technique du brevet.

OBSERVATIONS

- Le brevet est valable pour une période de 20 ans à compter de la date de dépôt.
- Les annuités doivent être payées à partir de la deuxième année suivant la date de dépôt.

Veillez noter que le contenu de ce site vise uniquement à fournir de l'information générale et ne constitue pas un avis juridique. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour des décisions ou des mesures prises sur la base des informations figurant sur ce site sans consultation directe.